

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 3 mai 2019

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal.

RAID HUMANITAIRE – DEMANDE D'AIDE DE LA COMMUNE

➤ **Projet François TANGUY**

Le 30 mars dernier le Maire a rencontré François TANGUY qui souhaitait lui présenter son projet de raid humanitaire.

Etudiant en bac pro mécanique-auto au Lycée Saint Joseph de la Salle à VANNES, François TANGUY est venu expliquer aux élus l'action humanitaire mise en place par son lycée depuis 2007, via l'association HUMAFRICA : il s'agit d'un raid humanitaire en 4L au Maroc, afin d'aider notamment à l'aménagement de bâtiments scolaires, l'installation de pompes à eau alimentées par des panneaux photovoltaïques, et différentes actions afin d'améliorer le quotidien des villages du Sud marocain et de Skoura (province de Ouarzazate).

Il s'agit d'une caravane composée de 8 4L et 3 véhicules logistiques : 20 étudiants et 5 enseignants par périple. Le prochain séjour est prévu du 15 au 30 octobre 2019 : chaque participant doit recueillir la somme de 850 €, notamment pour le carburant, le kit photovoltaïque, la nourriture...

François TANGUY a déjà recueilli la somme de 145 € avec une entreprise et sollicite donc le conseil municipal afin d'obtenir une subvention pour ce projet.

- **Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, valide une subvention exceptionnelle de 200 € pour le raid humanitaire auquel François TANGUY va participer dans le cadre de son cursus scolaire, sous réserve de sa réalisation effective.**

SUBVENTIONS 2019

✚ Subventions aux associations

✚ Subventions exceptionnelles :

- Les Arts paisibles – 10 ans
- Section locale UNC - AFN

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, pour l'octroi des subventions 2019.**
- **Refus du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle aux Arts paisibles, pour leurs 10 ans.**
- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 250 € à La section locale UNC-AFN dans le cadre de l'achat de médailles pour les anciens combattants.**

TRAVAUX RUE DE LA MADELEINE : MODIFICATION DOSSIER PST

Une demande de PST a été présentée au Département pour le projet d'aménagement de la Rue de la Madeleine. Le projet initial étant modifié il y a lieu de revoir également le plan de financement.

La commune envisage la réalisation d'un aménagement sécuritaires dans les rues de « la madeleine » et de « Piren Hir ». De nombreux piétons empruntent ces rues pour se rendre au centre bourg.

Les aménagements de voirie actuels présentent de nombreux inconvénients :

- Les trottoirs ne respectent pas les normes PMR actuelles (largeur et dévers)
- Les nombreux véhicules circulant sur l'axe principal ne sont pas ralentis
- La voie présente une largeur de 7m environ

Le projet consiste à :

- Rétablir une liaison piétonne sécurisée depuis le centre bourg par la création de trottoirs aux normes PMR. Cet aménagement permettra aux piétons de marcher sans danger
- Réduire la vitesse des véhicules en réduisant la largeur de la voie
- Créer des chicanes avec du parking

- Installation d'un « radar pédagogique » indiquant la vitesse des véhicules afin de les faire ralentir

Le coût du projet est estimé à 62 276.00 € HT.

Dépenses	Montant HT	Financements	Montant
Travaux	57 211.00 €	Département – PST 25% (réseaux EP déduits)	14 715.00 €
Honoraires	5 065.00 €	Amendes de police	8 464.00 €
Relevé topographique	717.50 €	Autofinancement MELRAND	40 860.50 €
Montage dossiers	535.00 €		
Parutions dématérialisées	511.00 €		
TOTAL	64 039.50 €	TOTAL	64 039.50 €

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**

RODP 2019 ORANGE

Une redevance annuelle est due par ORANGE suivant le patrimoine des équipements de communications électroniques installés sur le territoire de la commune au 31 décembre de chaque année (5 169.87 € en 2018 ; 5 007.40 € en 2017 ; 5 132,41 € en 2016 ; 5 322,86 € en 2015).

Patrimoine total Comptabilisé au 31/12/2018	Km / m ²	Montant unitaire	Total
Artères aériennes	64.06	54.30 €	3 478.46 €
Artères en sous-sol	44.93	40.73 €	1 830.00 €
Emprise au sol (1 cabine supprimée ; 2 armoires)	2.00	27.15 €	54.30 €
Total			5 362.76 €

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**
- ***Se rapprocher d'Orange par rapport à l'armoire située à St Rivalain et qui ne semble pas être prise en compte.***

MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Plusieurs agents de la commune pouvant bénéficier d'un avancement de grade sur 2019 l'assemblée doit valider la création des postes afin de modifier le tableau des effectifs et nommer les agents.

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés pour l'ensemble des postes à créer dans le cadre de l'avancement de grade de plusieurs agents concernés.**

VENTE CHAPITEAU COMMUNAL

Par délibération en date du 16 mai 2014, sur la base de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a donné délégation au Maire de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.

Une personne étant intéressée par le chapiteau communal, il y a lieu de délibérer sur cette potentielle vente.

Ce bien mobilier faisant partie du domaine privé de la commune sa vente est donc possible (article L2211-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques). Cependant, le prix d'achat du bien mobilier concerné par la vente étant supérieur à l'autorisation donnée au Maire en 2014, le conseil municipal doit donc définir un prix et les conditions de vente afin que toute personne puisse également faire une proposition.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**
 - **Vente en l'état**
 - **1 000 €, à débattre**
 - **1 mois pour adresser une proposition en mairie, soit avant le 14 juin 2019**
 - **Affichage mairie, site internet, panneau d'infos, page Facebook de la commune**

APPEL A LA SOLIDARITE POUR LA RESTAURATION DE NOTRE DAME DE PARIS

Notre-Dame de Paris en flammes, dans la nuit du 15 au 16 avril a touché au plus profond notre identité. Symbole fort de Paris, de notre Histoire, de la France multiséculaire, de notre patrimoine, elle est notre héritage commun, notre lien au passé autant que notre inscription dans l'avenir.

Parce qu'il est d'intérêt public que la cathédrale Notre-Dame de Paris soit restaurée, les appels aux dons se multiplient. L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités a lancé un appel aux dons, et relaie la collecte nationale ouverte par la Fondation du patrimoine.

Il est donc demandé à l'assemblée de se positionner sur une éventuelle subvention exceptionnelle à la Fondation du Patrimoine.

- **Refus du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés : priorité donnée au patrimoine culturel de la commune.**

MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE

- *Présentation par Jean BOISTAY (projet transmis par mail le 29/04/2019).*
- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**
 - **Pour le nouveau règlement intérieur du cimetière communal**
 - **Pour les nouveaux tarifs applicables à compter de l'entrée en vigueur du nouveau règlement intérieur, soit le 6 mai 2019.**

Désignation	15 ans	30 ans	50 ans
Concession 1 à 2 places	/	180 €	280 €
Concession 3 à 4 places	/	350 €	540 €
Cavurne	110 €	210 €	/
Case columbarium	600 €	900 €	/
Concessions ancien cimetière	/	/	50 €/m ²

- Dépôt au caveau municipal provisoire : 60 €

QUESTIONS DIVERSES

VENTE DU PRESBYTERE

Mail reçu le 3 mai 2019 : proposition net vendeur de 65 000 €, soit 70 000 € avec frais d'agence, **pour la création de 4 logements locatifs.**

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés : autorisation donnée au maire de se rapprocher de l'agence immobilière pour finaliser la vente.**

ELECTIONS EUROPEENNES 2019

Elections européennes du 26 mai 2019 : transmission des tableaux des permanences faite par mail le 18 avril 2019.

- **Pas d'observations particulières.**

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

DIVERS :

- **Intervention Josiane LAURENT :** transformateur électrique sur le chemin d'exploitation à Kermarquer – coffret endommagé.
 - *Jean BOISTAY : on va passer voir et alerter ENEDIS.*
- **Intervention Josiane LAURENT :** toujours autant de soucis avec le téléphone fixe : ORANGE est au courant mais aucune évolution malgré l'élagage des arbres ; tout grille à chaque orage.
 - *Jean BOISTAY : peu de chance malheureusement qu'Orange fasse quelque chose vu la disparition annoncée du filaire (tout devra passer par des box).*
- **Intervention Murielle NICOL :**
 - Quand est prévue la tonte à la chapelle Ste Prisce ? Il serait judicieux de tondre régulièrement.

- Niveau électricité le compteur a été coupé sans que personne ne soit averti, mais il n'y a pas de besoin pour le moment.

- *Charles BOULOUARD : nous allons voir avec les services techniques pour la tonte.*
- *Jean BOISTAY : pour l'électricité il faudrait déjà voir avec Gisèle LE CALVÉ pour savoir si elle reçoit toujours des factures EDF...*

SPORTS / ASSOCIATIONS :

Accord du Département pour le financement des vestiaires ; en attente de l'avis de la Préfecture pour la DETR.

TRAVAUX :

- Point fait sur les travaux à venir lors de la dernière commission.
- Prochaine réunion d'ici la fin du mois pour le choix des travaux de voirie
- Appels d'offres des vestiaires et de la Rue de la Madeleine lancés
- Commission voirie présente à la réunion de présentation du 4 mai : aménagement rue de la Madeleine
- Commission travaux lundi 6 mai à 19h30
- Lotissement des Genêts : les travaux du lot n°1 ont été stoppés par le maître d'œuvre de l'acquéreur car la voirie intérieure pose souci : la bordure béton a été mise sur les terrains des particuliers > EUROVIA va devoir revoir le bornage à sa charge, avec dédommagement de la commune pour le manque à gagner : les particuliers perdent 3 à 4 m² par lot. Les zones constructibles resteront les mêmes, cela n'empêche en rien le démarrage des travaux des lots vendus.

COMMUNICATION :

- Le sommaire du magazine de juillet sera défini lors de la prochaine réunion de la commission ; parution autour du 10 juillet. Clarification demandée à la Poste sur le nombre de boîtes aux lettres, sous peine de résilier le contrat de distribution.
- Nouvelle correspondante OF mais impossible de la joindre pour le moment (en attente du nom et du n° de téléphone)
- Vidéo Tébésud : repoussée au printemps, devis pour tournage par drone en cours. En attente de la programmation > tournage fin mai / début juin.
- Refonte du site internet, avec un nouveau prestataire (société basée à Larmor-Plage) : 1^{ère} réunion le mardi 7 mai avec différents agents de la commune
 - Site plus simple, plus moderne, avec plus d'images, potentiel de vie de 10 ans environ
 - Systèmes plus standards, évolutifs dans le temps
 - 1^{ère} maquette présentée courant septembre aux élus
 - 1 des objectifs est d'avoir un portail unique avec des passerelles vers toutes sortes de services.

CULTURE :

- **Bilan médiathèque 2018 :**
 - 1 salariée 32h/semaine + 1 emploi aidé 10h/semaine
 - Consultation libre et gratuite
 - 4 abonnements proposés, valables 1 an de date à date > mise en place du réseau des bibliothèque : la gratuité est envisagée...
 - 13 323 documents proposés au public dont 11 056 documents propres à la bibliothèque
 - Fréquentation : 244 inscrits en 2018, stabilité sur les 3 dernières années
 - Progression des chiffres au niveau des prêts de documents

- En plus du prêt de documents la bibliothèque est également un lieu d'échanges, créant du lien social
- Diverses animations ont amené une fréquentation régulière et ont rencontré un franc succès.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- Les membres du CME et le conseil des Séniors ont offert du muguet le 1^{er} mai aux résidents de la MAPA
- Animation Uniday à venir, avec fabrication d'une mascotte sportive avec des matériaux recyclés le matin et des jeux sportifs au city-stade l'après-midi, goûter zéro déchet, collecte de vêtements de sports... le **mercredi 29 mai**.
- Logiciel en cours d'étude pour la gestion de l'alsh

SENIORS :

- Distribution de muguet avec les membres du CME, aux résidents de la MAPA.

NUISIBLES :

- Piégeage en cours pour les frelons asiatiques, 1^{er} nid détruit.

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 14 juin 2019 – 20h**
 - **Vendredi 12 juillet 2019 – 20h**
- Réunion d'information riverains Rue de la Madeleine : samedi 4 mai – 10h30
- Commission communication : lundi 6 mai – 20h15
- Point presse Couleurs de Bretagne : mardi 7 mai – 14h30
- Commission ouverture des plis : lundi 20 mai – 19h et 19h30 (2 marchés)
- **Elections européennes dimanche 26 mai 2019 : 8h-18h salle polyvalente + dépouillement**

MANIFESTATIONS

Mai :

- 03, 04 et 05 : Exposition sur les prisonniers de la Guerre 39/45
- 05 : Rando Gourmande - Ecole Notre Dame du Guelhouit – Départ [salle des sports](#) à partir de 11h
- 12 : Meeting aérien – Les Melrandais Volants – terrain des sports ([replis salle des sports si pluie](#))
- 12 : Bal du Club de l'Amitié
- 17 : Apéro spectacle sur la Place – Les Arts Paisibles [à partir de 18h](#)
- 17 : Concert « Baskets moutarde » - Cercle Celtique « Bugalé Melrand »
- 18 : Théâtre (Enfants) [et sketches adultes](#) – Melrand Arts Vivants
- 19 : Concours de pétanques au Stade – Amicale des Sapeurs-Pompier
- 19 : Pardon de la Madeleine
- 25 : 110^{ème} anniversaire de l'Ecole Notre Dame du Guelhouit + Repas à emporter
- [28 : rencontre avec l'artiste dans le cadre de la 28^{ème} édition de l'Art dans les chapelles – 18h30 chapelle du Guelhouit, ouverte à tous](#)
- 30 : Tournoi de foot jeunes – Melrand Sports

Juin :

- 02 : Fête de la Pêche au Plan d'Eau – AAPPM « La Gaule Melrandaise »
- 02 : Pardon de Saint-Fiacre
- 15 : Fête de la Musique - [sur la place](#)
- 16 : Kermesse – Ecole Gabriel Louis GUILLOUX